

Développement Professionnel Continu 2019

Suivi gynécologique et contraception par les sages-femmes

Lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 septembre 2019
à BREST (site Pôle Santé / UBO)

Problématique

L'article 86 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires modifie l'article L. 4151-1 et l'article L. 5431-1 du Code de la Santé Publique pour les sages-femmes.

Cette loi autorise désormais les sages-femmes à « réaliser des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique ».

Dans ce contexte, il nous semble désormais important d'apporter un regard sur le suivi gynécologique actuel de prévention de chaque femme et sur les différents contraceptifs et moyens de régulation des naissances pouvant leur être proposés.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les SF en exercice.

Objectifs

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables de :

- assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et identifier leurs limites de prise en charge.
- pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation.

Bulletin d'inscription

A nous retourner avant le 19 août 2019

Suivi gynécologique et contraception par les sages-femmes

Nom :

Nom de naissance (si différent) :


Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Statut : Salarié Libéral

N° RPPS ou ADELI :


 Adresse professionnelle :

.....
.....

Tél. (pro) :/...../...../...../.....

E-mail :

.....@.....

 Adresse personnelle :

.....
.....

Tél. : /..... /...../...../.....

E-mail :

.....@.....

Tarif des journées : 700 €

**Prise en charge FIFPL ou ANDPC possible pour
les libéraux**

- Inscription individuelle
- Prise en charge par la FC de l'Etablissement employeur
- Demande de financement ANDPC
- Demande de financement FIFPL (avance des frais : 700 € à l'ordre du Trésor Public.)

Possibilité de restauration sur place le midi
(environ 7 € par repas)





Développement Professionnel Continu 2019

Suivi gynécologique et contraception par les sages-femmes

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC et prise en charge FIFPL.

Organisme habilité à proposer des actions de DPC



ÉCOLE DE SAGES-FEMMES DE BREST

22 Avenue Camille Desmoulins
CS 93837
29238 BREST CEDEX

Tél : 02.98.01.68.83 – Fax : 02.98.01.82.00

Email : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

N° déclaration existence CHU 5329P015629

Programme provisoire

Lundi 23 septembre 2019

Suivi gynécologique de prévention

Pr Michel COLLET, Dr Edith POSTEC-OLLITRAULT, B. LEBDIRI

8h45-9h : Accueil des participants.

9h-10h : Rappels physiologiques et anatomiques de l'appareil génital féminin (*petit bassin et seins*).

10h-11h : La consultation (*anamnèse, examen clinique : quand et comment ?*).

11h-12h30 : Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats.

12h30-13h45 : Repas

14h-15h30 : Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (*IST, algies, troubles des règles*)

15h30-17h : Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examens cliniques gynécologique (*seins et pelvis*) et réalisation de frottis cervico-utérin.

Mardi 24 septembre 2019

Contraception

Dr Teddy LINET, Gaëlle CHOLET

8h30-12h30 : Historique, législation des différentes méthodes (*méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »*), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERCER, principes de counseling.

12h30-13h45 : Repas

13h45-15h45 : Les patientes particulières (*troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum..*).

15h45-17h30 : Ateliers pratiques (*en demi-groupes*) : Pose de DIU/SIU.

Mercredi 25 septembre 2019

Analyse des pratiques professionnelles

Pr. Michel COLLET, B. LEBDIRI, G. DELPECH-DUNOYER

9h-12h : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (*avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin*)

12h30-14h : Repas

14h-16h45 : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

16h45-17h : Synthèse et évaluation des journées